



DIRECTION DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE
INDUSTRIE

SOUS-DIRECTION DE LA MÉTROLOGIE

20, AVENUE DE SEGUR
F-75353 PARIS 07 SP

Décision d'approbation de modèle n° 00.00.231.001.1 du 7 septembre 2000.

Jaugeurs, dispositif transmetteur de niveau et dispositif indicateur-répétiteur de niveau pour jaugeurs ENDRESS+HAUSER Systems & Gauging SA

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 modifié, relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 72-389 du 4 mai 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesurage : jaugeurs et de l'arrêté du 8 septembre 1975 relatif à la construction, l'installation et la vérification des jaugeurs modifié par l'arrêté du 19 juin 1989.

DEMANDEUR :

Société ENDRESS+HAUSER Systems & Gauging SA, rue de Bitche, 62100 - CALAIS

OBJET :

La présente décision transfère à la société ENDRESS+HAUSER Systems & Gauging SA le bénéfice des approbations de modèle ci-après accordées à la Société WHESSOE, et transférées à la Société WHESSOE VAREC par décision n° 93.00.231.001.1 du 26 mars 1993 (1) :

- décision n° 76.1.01.222.1.3 du 1er avril 1976 (2), relative au jaugeur manuel WHESSOE, modèle 3304;
- décision n° 76.1.01.222.1.4 du 1er avril 1976 (3), relative à l'utilisation automatique du jaugeur WHESSOE, modèle 3304;
- décision n° 77.1.01.222.1.3 du 24 mars 1977 (4), relative au jaugeur WHESSOE, modèle 2026;
- décision n° 79.1.02.222.1.3 du 23 février 1979 (5), relative au jaugeur WHESSOE, modèle 2026;
- décision n° 79.1.01.222.1.3 du 8 février 1979 (6), relative au jaugeur WHESSOE, modèle 1142;
- décision n° 82.1.01.222.1.3 du 5 avril 1982 (7), relative au jaugeur WHESSOE, modèle 1141;

et le bénéfice des approbations de modèle ci-après accordées à la Société WHESSOE VAREC :

- décision n° 99.00.231.001.1 du 2 avril 1999, relative au dispositif indicateur-répétiteur de niveau WHESSOE VAREC, modèle 1084;
- décision n° 99.00.231.002.1 du 4 mai 1999, relative au dispositif transmetteur de niveau WHESSOE VAREC, modèle 1323;

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques des modèles concernés par la présente décision sont identiques à celles des modèles approuvés par les décisions précitées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision doit porter le numéro et la date d'approbation figurant dans le titre de la décision appropriée antérieurement accordée citée ci-avant.

VALIDITE :

Les dates de validité figurant dans les décisions n° 99.00.231.001.1 du 2 avril 1999, relative au dispositif indicateur-répétiteur de niveau WHESSOE VAREC, modèle 1084 et n° 99.00.231.002.1 du 4 mai 1999, relative au dispositif transmetteur de niveau WHESSOE VAREC, modèle 1323 sont inchangées.

La date limite de validité des autres décisions est identique à celle fixée par la décision n° 93.00.231.001.1 du 26 mars 1993 (1), soit le 25 mars 2003.

Pour le secrétaire d'État et par délégation,
par empêchement du directeur de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur en chef des mines

J.-F. MAGANA

- (1) Revue de métrologie, avril 1993, page 591
- (2) Revue de métrologie, avril 1976, page 293
- (3) Revue de métrologie, avril 1976, page 302
- (4) Revue de métrologie, mars 1977, page 226
- (5) Revue de métrologie, février 1979, page 53
- (6) Revue de métrologie, février 1979, page 46
- (7) Revue de métrologie, avril 1982, page 378